

Denis APOTHÉLOZ  
Université de Lorraine & laboratoire ATILF (France)

## **La double appréhension du temps et la sémantique du verbe *vieillir***

### **The Double Apprehension of Time and the Semantics of the Verb *vieillir* (to age)**

*Tu le vois, le torrent ? dit-il. Mettons que l'eau, c'est le temps qui coule : si l'endroit où nous sommes, c'est le présent, tu dirais qu'il est où l'avenir ?*

(Paolo Cognetti, *Les Huits montagnes*)

**Abstract:** The author addresses the question of the double apprehension of time (ascending VS descending apprehension), based mainly on the work of the linguist expert on Slavonic languages E. Koschmieder. The author argues in favour of a purely relational conception of this distinction and analyses it as a locating relation involving a *landmark* and a *trajector* (as defined by Langacker). This analysis is then applied to the meaning of the verb “*vieillir*”. The author shows through multiple illustrations that the polysemy of this verb can be explained by this phenomenon of double apprehension of time, and that there are, therefore, ascending and descending meanings of the verb “*vieillir*”.

**Keywords:** ascending time, descending time, locating relation, lexical polysemy, phenomenology of time, Koschmieder

## **1. Introduction**

La logique naturelle développée par J.-B. Grize et ses collaborateurs à partir des années 1970 a peu thématé la question du temps, la représentation et le rôle du temps dans le discours. Le fait est d'autant plus frappant que la thèse de J.-B. Grize (1954) portait sur le rôle du

temps en analyse mathématique. Parmi les fascicules publiés dans la série des *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, on note toutefois un numéro édité par D. Miéville en 1997, intitulé *Temps, logique et langage*, qui faisait suite à un colloque tenu un an plus tôt à Neuchâtel sur le thème « Penser le temps ».

La dimension temporelle est pourtant bien présente dans la logique naturelle telle qu'elle a été conçue à Neuchâtel. Elle est, de fait, impliquée par la notion de schématisation, l'une des notions centrales du modèle, ainsi que par le système des opérations « logico-discursives » tel qu'il a été exposé dans de nombreux travaux (cf. par ex. Borel, Grize & Miéville 1983 ; Grize 1990, 1996 ; Miéville 1992). Le fonctionnement de ce système n'est pas concevable sans temporalité, et je puis témoigner ici que D. Miéville était tout particulièrement sensible à cette dimension.

Comme on sait, une autre notion centrale de la logique naturelle est celle d'« objet de discours », et plusieurs opérations concernent spécifiquement la manipulation de ces objets. Dans les nombreuses discussions que j'ai eues avec lui dans les années 80, D. Miéville évoquait souvent, comme une sorte de rêve, une représentation *en temps réel* du fonctionnement de ces opérations, qui aurait donné au logicien-sémiologue une vision animée du développement du discours et de ses objets. Pour exprimer cette idée, D. Miéville aimait à utiliser le verbe « déployer » : pour lui, le discours était une forme de déploiement. Dans cette vision, la méréologie de S. Leśniewski, dont D. Miéville était un spécialiste mondialement reconnu, était toujours présente, ne serait-ce que comme horizon de formalisation.

Ce n'est cependant pas ce type de temporalité que je voudrais aborder dans le présent article. Ce qui va me retenir c'est, de façon plus générale, la représentation spontanée – et qu'on pourrait à cet égard également qualifier de « naturelle » – que nous avons du flux temporel, sa perception pour ainsi dire, et les conséquences de cette représentation sur la langue. J'adopterai donc ici une perspective qu'on pourrait qualifier de « phénoménologique » sur le temps.

Le présent article comporte deux parties. Dans la première, j'exposerai un fait qui concerne la représentation du temps et qui a donné lieu, je crois bien dès l'Antiquité, à de nombreux commentaires et a reçu diverses appellations ; je le nommerai ici « double appréhension du temps ». Pour l'essentiel, mon exposé se fondera sur les développements qu'en a donnés E. Koschmieder (1929), linguiste slavisant particulièrement connu pour ses travaux sur l'aspect verbal. Dans la seconde partie, je montrerai que le phénomène de double appréhension du

temps permet d'expliquer certains faits de polysémie lexicale. C'est le verbe *vieillir* – verbe temporel s'il en est ! – qui retiendra mon attention.

## 2. La double appréhension du temps

On connaît le mot de Saint Augustin sur la difficulté à définir ce qu'est le temps :

« Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais bien ; mais si on me le demande, et que j'entreprenne de l'expliquer, je trouve que je l'ignore. » (*Confessions*, Livre XI, Chap. 14, trad. 1683).

La difficulté que nous avons à concevoir ce qu'est le temps est en partie liée au fait que, selon les circonstances, la dimension temporelle est susceptible de nous apparaître d'une multitude de façons. En tant que réalité linéaire, en tant que flux, tantôt elle nous apparaît comme un espace unidimensionnel, qu'il est possible de parcourir par la pensée, par exemple en évoquant des souvenirs ou en formant des projets ; tantôt elle nous apparaît comme un écoulement, un cours irréversible que l'on subit, pouvant se manifester à nous par du changement et de la nouveauté. La question par laquelle se termine l'extrait donné en exergue de cet article est une allusion à ces deux manifestations du temps.

Cette double appréhension du temps a été discutée par plusieurs linguistes travaillant dans le domaine de la sémantique verbale et aspectuelle. Dans les années 20 du siècle dernier, des linguistes comme G. Guillaume ou E. Koschmieder en ont fait un élément important de leur modèle. Pour Koschmieder (1929), par exemple, il convient de distinguer deux « directions temporelles » : une direction passé → futur, et une direction passé ← futur. Ces deux « rapports de directions »<sup>1</sup> ont été appelés respectivement « visualisation ascendante » et « visualisation descendante » par Guillaume (1973). Ils rendent compte de deux façons différentes d'appréhender et d'expérimenter la réalité temporelle. Ces

<sup>1</sup> L'expression « rapport de direction » a été choisie par D. Samain pour traduire l'allemand *Richtungsbezug*. Selon Samain (1996), Koschmieder s'est inspiré des travaux du philosophe R. Hönlswald (1925) pour élaborer la notion de rapport de direction. On peut voir également, dans la façon dont Koschmieder conçoit le rapport entre les deux directions temporelles, un écho de la distinction Figure / Fond de la psychologie de la *Gestalt*. Rappelons que, comme y insistait Merleau-Ponty (1945), le rapport Figure / Fond n'est pas, dans la perspective phénoménologique, un caractère contingent de la perception ; c'en est un caractère essentiel, « ce sans quoi un phénomène ne peut être dit perception » (p. 23).

deux appréhensions assignent au sujet qui fait l'expérience du temps un statut différent. Par « sujet », il faut entendre ici le Moi, la conscience qu'à de lui-même le sujet, conscience qui, par définition, « *habite un présent perpétuel* » (Koschmieder 1996, 13). Quand le temps est appréhendé selon la direction passé → futur, le sujet se conçoit comme installé dans son présent et en mouvement ascendant dans l'espace unidimensionnel que forme la ligne du temps. Quand, inversement, le temps est appréhendé selon la direction passé ← futur, le sujet se conçoit comme immobile, le cours temporel lui apparaissant alors comme un mouvement descendant qui le « traverse ». Selon E. Koschmieder, ces deux directions doivent être considérées comme complémentaires et constitutives de notre expérience subjective de la réalité temporelle.

Dans cette double appréhension du temps, le sujet et la ligne du temps sont, l'un par rapport à l'autre, en déplacement relatif. Pour bien faire comprendre cette relativité, Koschmieder utilise la métaphore de l'horloge. Imaginons pour simplifier une horloge comportant une seule aiguille. Selon notre conception habituelle des horloges, cette aiguille se déplace dans le sens passé → futur sur un cadran immobile ; l'aiguille figure alors le présent. Mais on pourrait aussi bien concevoir une horloge dont le fonctionnement serait inverse, avec une aiguille immobile, qui représenterait toujours le présent, et un cadran en mouvement. Le cadran tournerait alors en sens inverse, dans le sens passé ← futur. Il se trouve que pour des raisons évidentes de lisibilité, nos horloges sont conçues de manière ascendante. Mais mis à part cet aspect pratique, ce choix est parfaitement arbitraire.

Les linguistes se sont aperçu depuis longtemps que dans de nombreuses langues, d'une part le vocabulaire du temps et celui de l'espace ont beaucoup de points communs et partagent un grand nombre d'expressions, d'autre part que l'expression du temps a souvent recours à des métaphores spatiales. C'est ainsi que les sémantiques cognitives ont vu dans ces deux directions temporelles un double processus de métaphorisation spatiale. Par exemple, un psycholinguiste comme H.-H. Clark (1973, 50) distingue la métaphore du *moving ego* (i.e. du temps ascendant, du sujet se déplaçant dans le temps) et la métaphore du *moving time* (i.e. du temps descendant, du temps comme s'écoulant). L'analyse de Clark rejoint ici celles de Koschmieder et de Guillaume. Elle sera reprise par Lakoff & Johnson (1980) dans leur célèbre ouvrage sur la métaphore, ainsi que dans de nombreux travaux de sémantique cognitive.

Il apparaît ainsi que l'appréhension de la réalité du temps n'est au fond possible qu'à travers l'appréhension d'une *relation temporelle*, relation pouvant éventuellement être métaphorisée au moyen de l'espace.

Or, une relation temporelle suppose deux éléments, dont l'un sert à localiser – à repérer – l'autre. Appelons respectivement « Repère » et « Repéré » ces deux éléments (noms que j'écrirai avec une initiale en lettre capitale)<sup>2</sup>. On peut maintenant dire que la relation qu'expriment les deux rapports de direction de Koschmieder ou les visualisations ascendante et descendante de Guillaume, est une relation de *repérage*. Quand le temps est appréhendé dans le sens passé → futur, le sujet (*ego*) a, de fait, un statut de Repéré et le flux temporel un statut de Repère. Et quand le temps est appréhendé dans le sens passé ← futur, c'est au contraire le flux temporel qui a un statut de Repéré, et le sujet un statut de Repère<sup>3</sup>.

Dans son ouvrage sur les prépositions et la représentation de l'espace, Vandeloise (1986) notait qu'en général, le Repéré tend à avoir un statut thématique et le Repère un statut rhématique ; et que l'information concernant la position du Repéré est en principe nouvelle, celle concernant la position du Repère, en principe connue.

On peut voir également dans la double appréhension du temps une question de point de vue (terme que Clark utilise également) : du point de vue du sujet, en quelque sorte installé dans son présent, le temps court du passé vers futur ; tandis que du point de vue des événements qui constituent le flux temporel, le temps court du futur vers le passé. Ce double processus peut être représenté au moyen de la Figure 1, que j'emprunte à L. Gosselin.

<sup>2</sup> J'emprunte à L. Mondada (1994) cette terminologie, qui me paraît meilleure que celle de certains sémanticiens cognitifs (*site vs cible, landmark vs trajector, ground vs figure*, etc.).

<sup>3</sup> Cette possibilité de double appréhension s'applique également au déplacement spatial. A cette différence près, cependant, que dans le cas du déplacement spatial, le sujet de conscience sait en principe lequel des deux éléments concernés est mobile (le sujet ou l'espace). Ce qui n'empêche pas la langue, parfois, de faire comme si l'espace était mobile et le sujet immobile – ce qui peut être une façon de suggérer une illusion de perception. Il est ainsi fréquent, dans les textes narratifs, que le déplacement d'un sujet soit décrit subjectivement comme un déplacement de l'espace où se trouve ce sujet (ce dernier étant alors implicitement décrit comme immobile, et le rapport Repéré vs Repère étant inversé). C'est ce qui se passe dans un énoncé comme : *Des petites maisons rouges et jaunes défilaient devant la fenêtre*, décrivant une scène se passant dans un train en mouvement. Sur cette rhétorique de la perception inversée, cf. par ex. Talmy (2000), Borillo (2012), Apothéloz (2016).

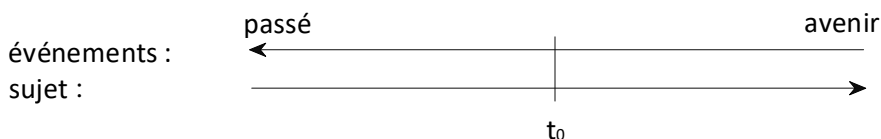


Figure 1 : La double appréhension du temps, selon le schéma de L. Gosselin (2010, 234)

Il est intéressant d'observer que certaines métaphores couramment utilisées pour évoquer le temps reflètent, et en quelque sorte attestent, de la réalité de ces deux représentations. Ainsi, des énoncés comme (1) actualisent une représentation ascendante du temps, avec un sujet se percevant comme parcourant l'espace temporel dans le sens passé → futur :

- (1) On va vers des jours meilleurs.  
 Nous approchons des fêtes.  
 Nous traversons une période difficile.

Tandis que des énoncés comme (2) actualisent une représentation descendante du temps, avec un sujet se percevant comme traversé par le cours du temps et des événements qu'il charrie (sens : passé ← futur).

- (2) Les vacances arrivent.  
 Les fêtes approchent.  
 Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Toutes sortes d'expressions linguistiques du temps peuvent être analysées au moyen de ce qui vient d'être exposé. Par exemple, il ne fait guère de doute qu'un adverbe comme *déjà*, quand il est utilisé dans son sens proprement temporel de « survenance précoce » (*Il est déjà midi !, Tu as déjà terminé ?*) reflète une appréhension descendante du temps : en utilisant cet adverbe, l'énonciateur indique qu'il perçoit le passage du temps – *i.e.* le défilement du flux des événements dans l'actualité de son présent – comme plus rapide que ce qu'il avait anticipé<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Voir à ce propos Patard (2007).

Ces quelques exemples font voir l'intérêt que peut présenter, pour la sémantique de la temporalité, le phénomène de la double appréhension du temps. Dans le champ de la linguistique, E. Koschmieder en a fait l'instrument principal pour reformuler deux problèmes classiques en aspectologie slave : celui de la distinction entre aspect perfectif et aspect imperfectif, et celui de l'incompatibilité entre la perfectivité et le présent d'époque. Quant à J. Bres (1997, 1998), il a montré, dans une perspective guillaumienne, l'intérêt de la distinction entre temps ascendant et temps descendant pour décrire la différence entre l'imparfait et le passé simple français<sup>5</sup>.

### 3. Le verbe *vieillir*

Je voudrais maintenant utiliser cette distinction pour traiter un problème de sémantique lexicale. Je me donnerai comme objectif l'analyse sémantique d'un verbe dont la signification implique au plus haut point la temporalité : le verbe *vieillir*.

#### 3.1. Principales acceptions

Commençons par examiner un petit échantillon d'emplois de ce verbe. La liste (3) répertorie des emplois non-transitifs et la liste (4) des emplois transitifs. Ces deux listes sont inspirées de ce qu'on peut trouver dans les dictionnaires, notamment le *Trésor de la langue française*, sans prétendre toutefois être exhaustives. La plupart des exemples ont été trouvés grâce à la base de données textuelles Frantext (<https://www.frantext.fr>).

- (3)
- a. Mon père *vieillissait* et, avec les années, son attachement irraisonné à l'argent s'accroissait. (Lacan 1994)
  - b. Ce n'était bien sûr pas un travail facile, car le bois sec et serré *avait vieilli* au soleil et à la pluie. (Clavel 1968)
  - c. La population *a vieilli* entre 1999 et 2009, le taux des personnes de 60 ans et plus passant de 12% à 18%. (Description de l'évolution démographique d'une commune, Wikipedia 2019)
  - d. On laisse le moût fermenter pendant un ou deux ans et le vin *vieillir* en fût pendant les quatre années suivantes. (Pennac 1995)

---

<sup>5</sup> Il est impossible de développer ce point dans le cadre du présent article. Cela étant, l'explication des oppositions aspectuelles par la double appréhension du temps demeure un problème extrêmement difficile. J'en veux pour preuve que des esprits aussi avisés en matière d'aspectologie que E. Koschmieder et J. Bres parviennent, quand il s'agit de mettre en rapport appréhension descendante et ascendante, d'une part, et imperfectivité et perfectivité, d'autre part, à des conclusions parfois diamétralement opposées !

- e. Je vous en veux de m'avoir dit de relire Crébillon fils. C'est plein d'imparfaits du subjonctif et de tarabiscotages inutiles. Tout cela a beaucoup *vieilli*. (Sollers 1987)
- f. Malheureusement, comme beaucoup d'autres, cette institution [le repas de famille] a mal *vieilli*. Elle a, par exemple, été très ébranlée ces dernières années, voire entièrement détériorée par l'invention de la télévision. (Chaix 1979)
- g. Moi, je lui ai parlé de toi, je lui ai dit qu'il serait bien heureux à Bellins, et qu'il *vieillirait* tranquillement, près de toi... Rien à faire ! Il veut être seul. (Bastide 1956)
- h. Oh ! Je n'ai pas l'intention de *vieillir* ici. (Romains 1923)
- (4) a. Le fleuve du temps passait sur ces femmes, les *vieillissait* : elles tombaient malades, un jour; un soir, elles mouraient. (Ollivier 1999)
- b. Mal rasés, leur barbe les *vieillissait*. (van der Meersch 1935)
- c. Il avait procuré à Julien une carte d'identité au nom de Marcel Dubois, en disant qu'il y avait assez de Dubois pour qu'il fût inutile de changer le nom. Il *l'avait* seulement *vieilli* de trois ans et fait naître au Maroc. (Clavel 1964)

Commençons par quelques observations concernant ces exemples.

### (i) Emplois non transitifs (liste 3)

Un premier groupe est représenté par les cas où *vieillir* signifie 'avancer en âge', 'devenir progressivement plus vieux', cette progression s'accompagnant de transformations souvent représentées comme négatives (*vieillir* a des connotations détritmentales). Tel est le cas des exemples (3a-d). L'exemple (3c) est un peu particulier dans la mesure où l'expérienceur du vieillissement est non une personne humaine mais une population. Cette dimension détritmentale est tout particulièrement présente quand l'expérienceur de cette progression est un être animé. Quand ce n'est pas un animé, les transformations ne sont pas nécessairement détritmentales, comme le fait voir (3b) ; elles peuvent même, à l'inverse, être positives, comme dans (3d) (vieillissement d'un vin, d'un fromage). Du point de vue de l'aspect lexical, *vieillir* appartient, dans ces exemples, à la classe aspectuelle que Bertinetto & Squartini (1995) appellent « verbes de complétion graduelle », c'est-à-dire des verbes décrivant une transformation progressive ne débouchant pas sur une transition d'état – autrement dit, ces verbes ne sont pas téliques au sens de Garey (1957)<sup>6</sup>. Du point de vue morphologique, les verbes de complétion

<sup>6</sup> Verbes également appelés « cumulatifs » (Desclés & Guentchéva 2003).



graduelle dérivent le plus souvent d'un adjectif sémantiquement gradable (cf. *maigrir, grossir, élargir, grandir, jaunir*, etc.).

Un deuxième emploi est celui illustré par les exemples (3e-f) où *vieillir*, de façon paradoxale, fait état d'une transformation causée en quelque sorte par du non-changement. Le processus subi par l'expérienceur pourrait être glosé par 'devenir démodé', 'passer de mode', 'ne plus être adapté (au goût, aux circonstances)'. Il s'agit à nouveau ici d'un processus graduel, mais d'une certaine manière inverse de celui observé dans le premier groupe d'exemples.

Un troisième emploi est celui où le verbe *vieillir* a perdu toute idée de transformation pour ne plus conserver qu'une signification qu'on pourrait gloser par 'vivre', 'passer sa vie'. L'exemple (3g) est caractéristique de cet emploi, qui s'apparente à une métonymie. Du point de vue de l'aspect lexical, *vieillir* n'est plus alors un verbe de complétion graduelle mais un verbe d'activité au sens de Vendler (1957).

Enfin, un quatrième emploi est celui illustré par (3h), où, comme dans (3g), le verbe a perdu sa signification de transformation, mais pour ne plus conserver cette fois-ci qu'une signification purement temporelle glosable par 's'attarder', 'passer du temps', 'rester'. Si ces deux derniers emplois sont perçus comme figuratifs, c'est précisément parce que (et dans la mesure où) *vieillir* y a perdu l'idée de transformation.

#### (ii) Emplois transitifs (liste 4)

En ce qui concerne les emplois transitifs, le panorama est plus simple. Techniquement, *vieillir* transitif est le correspondant causatif de *vieillir* non transitif : de sujet grammatical du verbe intransitif, l'expérienceur devient objet du verbe transitif, et un agent causateur occupe la position de sujet grammatical. Ce nouveau verbe peut donc être glosé génériquement comme 'faire vieillir'. Les différents emplois observables correspondent à autant de manières de faire vieillir : 'faire devenir plus vieux', comme dans (4a) ; 'faire apparaître plus vieux', comme dans (4b) ; et enfin 'attribuer (intentionnellement ou non) un âge plus avancé que la réalité', comme dans (4c). Du point de vue de l'aspect lexical, ces trois acceptions peuvent également être classées dans les complétions graduelles.

### 3.2. *Vieillir* ascendant VS *vieillir* descendant

Du point de vue de la temporalité interne impliquée par le verbe, on peut réduire ces emplois à deux types, si on laisse de côté les emplois figuratifs (3g-h) :

– l'un dans lequel le verbe exprime une transformation subie par un expérienceur (transformation réelle ou apparente, négative ou positive, peu importe), cette transformation étant par définition inscrite dans une progression temporelle ;

– l'autre dans lequel le verbe n'exprime aucune transformation.

Au premier de ces types appartiennent les exemples (3a-d) ainsi que les trois exemples de (4). Dans ces exemples, *vieillir* peut être glossé par 'devenir (plus) vieux' ou '(faire) devenir (plus) vieux'. Au second type appartiennent les exemples (3e-f). Dans ces exemples, ce n'est pas l'expérienceur qui est affecté, mais son environnement. Plus exactement, c'est le degré d'accommodation de l'expérienceur à son environnement qui subit des modifications. *Vieillir* peut alors être glossé par 'devenir démodé', 'passer de mode'.

Cette différence nous ramène à notre problème initial de la double appréhension du temps. En effet :

– Dans le premier type, le verbe désigne le parcours temporel ascendant de l'expérienceur ainsi que les transformations qui sont généralement associées à ce parcours. Une description équivalente consisterait à dire que le verbe désigne ici la progression temporelle du « présent » de cet expérienceur et les conséquences qu'implique cette progression. La relation de repérage s'analyse donc comme suit : le cours temporel (avec les événements qu'il charrie) y a un statut de Repère, et l'expérienceur de Repéré.

– Dans le second type, en revanche, l'expérienceur ne subit aucune transformation, et c'est son environnement qui change. La relation temporelle entre les deux est donc l'inverse du cas précédent : c'est ici le cours temporel, avec les événements qu'il contient, qui descend et traverse l'expérienceur. De telle sorte que la relation que ce dernier entretient avec son environnement est progressivement modifiée. La relation de repérage se présente donc ici comme suit : l'expérienceur y a un statut de Repère, et le cours temporel un statut de Repéré.

Au total, on constate qu'un des paramètres de la polysémie du verbe *vieillir* tient à ce qu'il existe un *vieillir* ascendant et un *vieillir* descendant, cette opposition étant elle-même un reflet de la phénoménologie du temps. Notons que cette distinction sémantique vaut principalement pour la variante intransitive : à ma connaissance, les emplois descendants de *vieillir* transitif sont rares, voire inexistantes.

Un corpus même modeste fait immédiatement apparaître que *vieillir* ascendant est beaucoup plus fréquent que *vieillir* descendant. Le second étant probablement dérivé du premier, il serait intéressant de rechercher

quelles sont les circonstances linguistiques de cette évolution sémantique. Ce n'est toutefois pas cela qui va me retenir maintenant. Je voudrais plutôt examiner quels sont les contextes d'utilisation de *vieillir* descendant.

Examinons encore quelques exemples :

- (5) Tableaux de Manet, d'Ingres ; comme ils *ont* bien *vieilli*. Comme ils se sont faits, de tons d'abord si durs. Ingres disait : « la bonne peinture *vieillit* bien, la mauvaise, mal. » (Barrès 1906).
- (6) Ce qui *a fait vieillir* Delacroix, resté malgré tout « peintre d'histoire », est aussi un peu ce qui, un siècle plus tard, a mis en question assez vite les vers de Valéry, poète réglé. (Gracq 1992).
- (7) Relu des nouvelles de Balzac, non sans une grande admiration, mais ce qui *a vieilli* chez lui *a mal vieilli*. (Green 1950).
- (8) La traduction m'a paru très belle, mais d'une beauté quelquefois bizarre, et là où elle *a le plus vieilli*, elle *a mal vieilli*. (Green 1950).
- (9) Si l'on ne s'attachait qu'aux faits, il nous faudrait sans doute aller beaucoup plus loin car, à la faveur de toutes ces doctrines qui, sous le nom déjà bien *vieilli* d'éducation nouvelle, ont souvent fait, à l'instar de Claparède, une place majeure au jeu dans l'éducation, les jeux dits éducatif ont envahi bien des domaines scolaires. (Collectif 1967)
- (10) [...] nous fûmes quelques millions à prêter le serment de Napoléon : « La tragédie aujourd'hui, c'est la politique. » Je me demande si la formule n'a pas encore plus mal *vieilli* que l'adolescent ultrapolitisé que j'étais [...]. (Debray 1996).

Comme le suggèrent ces extraits, *vieillir* descendant a principalement comme expérienceurs des artefacts : tableaux (ex. 5-6), écrits (ex. 7-8), expressions langagières (ex. 9-10) ; à quoi on pourrait ajouter : styles (quel que soit le domaine d'application de cette notion), systèmes de pensée, idéologies, etc. Mis à part les tableaux, cette liste comporte des entités relativement peu susceptibles de vieillir au sens ascendant. Dans certains cas, il peut y avoir ambiguïté : par exemple

lorsqu'il s'agit de tableaux, le vieillissement<sup>7</sup> peut être entendu comme une dégradation (*vieillir* ascendant) ou comme le fait de se démoder (*vieillir* descendant).

Les exemples (5)-(10) montrent également quelques affinités entre *vieillir* descendant et certaines expressions. Trois types d'expressions sont particulièrement concernés :

– en premier lieu, les adverbes *bien* et *mal* (cf. *bien vieillir*, *mal vieillir*), fréquemment associés à *vieillir* descendant et qui expriment un jugement axiologique ;

– en second lieu, des adverbes indiquant l'intensité du vieillissement descendant : *vieillir peu*, *vieillir beaucoup*, *bien vieillir* (avec *bien* adv. d'intensité équivalent à *très*), *vieillir le plus*, etc. Voir les exemples (8)-(9) ;

– en troisième lieu, *vieillir* descendant semble avoir une affinité toute particulière avec les temps composés interprétés résultativement (aspect « accompli »). Il y a 7 exemples de passés composés résultatifs dans les exemples ci-dessus. Cela indique que dans la majorité des cas, *vieillir* descendant est utilisé pour décrire un état résultant : *a mal vieilli* ≈ 'est passé de mode', 'n'est plus au goût du jour' ; *a bien vieilli* ≈ 'est toujours à la mode', 'est plus que jamais au goût du jour'.

Ces faits de collocation indiquent qu'une certaine phraséologie s'est formée autour des emplois descendants de *vieillir*.

Il est intéressant de remarquer qu'une expression comme *prendre un coup de vieux*, qui peut être considérée comme une formulation analytique (et familière) de *vieillir*, est elle aussi susceptible de recevoir une lecture ascendante et une lecture descendante, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(11) Sharon Stone a pris un sacré coup de vieux ! (*Première* 2010)

(12) Pourquoi « Un air de famille » [titre d'une pièce de théâtre] a pris un sacré coup de vieux ? (*Télérama* 2017, titre d'un article)

La formulation (11) active la même appréhension du temps que les exemples (3a-d) : *prendre un coup de vieux* est ici ascendant (et non transitif) ; la formulation (12) active, quant à elle, la même appréhension

---

<sup>7</sup> A noter que le nom *vieillissement* a lui aussi une acception ascendante (*vieillissement des cellules*) et une acception descendante (*vieillissement d'une doctrine*). Il en va de même de l'adjectif *vieux*.

du temps que les exemples (3e-f) et (5)-(10) : l'expression est ici descendante.

#### 4. En guise de conclusion

Dans la théorie de la logique naturelle, tout objet de discours est associé à un faisceau d'aspects. « Aspect » n'a rien à voir ici avec la catégorie verbale du même nom ; le terme doit être compris comme désignant un ensemble « de propriétés, de relations et de schèmes d'actions que l'on s'accorde à attribuer à un objet » (Miéville 1992, 39). En conclusion de cette étude, on pourrait dire que l'objet de discours <vieillesse>, qu'il soit exprimé sous la forme d'un syntagme nominal ou d'un prédicat verbal, est un objet *duplex*, une sorte de Janus bifrons. D'une part il peut être appréhendé selon deux directions temporelles dont chacune renvoie à l'autre ; mais d'autre part, on ne peut pas ne pas l'appréhender selon l'une ou l'autre de ces directions.

#### Références

- APOTHÉLOZ, Denis. 2016. « Figures du mouvement fictif et opacité dans les textes narratifs. » Dans *Figures en discours*, A. Biglari & G. Salvan (éds), 35-53. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- BERTINETTO, Pier Marco, Squartini, Mario. 1995. « An attempt at defining the class of gradual completion verbs. » Dans *Temporal Reference, Aspect and Actionality. I: Semantic and Syntactic Perspectives*, edited by P.M. Bertinetti, V. Bianchi, J. Higginbotham & M. Squartini, 11-26. Torino: Rosenberg & Sellier.
- BOREL, Marie-Jeanne, Grize, Jean-Blaise & Miéville, Denis. 1983. *Essai de logique naturelle*. Berne : Peter Lang.
- BORILLO, Andrée. 2012. « L'expression de déplacement fictif comme manifestation d'un discours narratif subjectif. » Dans *Grammaire, lexicale, référence. Regards sur le sens*, L. de Saussure, A. Borillo, & M. Vuillaume (éds), 45-58. Berne : Peter Lang.
- BRES, Jacques. 1997. « Habiter le temps : le couple passé simple / imparfait en français. » *Langages* 127 : 77-95.
- BRES, Jacques. 1998. « Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités. » Dans *Temps et discours*, S. Vogeleer, A. Borillo, C. Vettors & M. Vuillaume (éds), 157-169. Louvain-La-Neuve : Peeters.

- CLARK, Herbert H. 1973. « Space, time, semantics, and the child. » Dans *Cognitive development and the acquisition of language*, T.E. Moore (ed.), 27-63. New York : Academic Press.
- DESCLÉS, Jean-Pierre, Guentchéva, Zlatka. 2003. « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle ? » *Langue française* 138 : 48-60.
- FRANTEXT, base de données textuelles, <<https://www.frantext.fr/>>. Nancy : Laboratoire ATILF (CNRS & Université de Lorraine).
- GAREY, Howard B. 1957. « Verbal aspect in French. » *Language* 33, n° 2: 91-110.
- GOSSELIN, Laurent. 2010. *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1954. *Essai sur le rôle du temps en analyse mathématique classique*. Neuchâtel : Imprimerie Nouvelle L.-A. Monnier.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1990. *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1996. *Logique naturelle et communications*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GUILLAUME, Gustave. 1973. *Leçons de linguistique 1948-1949*, Série C, tome 3. Québec : Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- HÖNIGSWALD, Richard. 1925. *Die Grundlagen des Denkpsychologie. Studien und Analysen*. Leipzig-Berlin: Verlag von B.G. Teubner, (2<sup>e</sup> édit.).
- KOSCHMIEDER, Erwin. 1929/1996. *Zeitbezug und Sprache. Ein Beitrag zur Aspekt- und Tempusfrage*. Wiesbaden: Springer. – Trad. française : *Les rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique. Contribution à la question de l'aspect et du temps*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1996.
- LAKOFF, George, Johnson, Mark. 1980. *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press. Trad. française : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Minuit, 1986.
- LANGACKER, Ronald W. 1986. « Abstract motion. » Dans : *Proceedings of the Twelfth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 445-471. Trad. française : « Mouvement abstrait ». *Langue française* 76, 1987, 59-76.
- MERLEAU-PONTY, Maurice. 1945. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- MIÉVILLE, Denis. 1992. « Objet de discours et organisation raisonnée. » *Travaux du Centre de recherches sémiologiques* 60 : 27-53.
- MIÉVILLE, Denis, éd. 1997. *Temps, logique et langage. Travaux du Centre de recherches sémiologiques* 65.
- MONDADA, Lorenza. 1994. *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*. Lausanne : Université de Lausanne. Thèse de doctorat.
- PATARD, Adeline. 2007. *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*. Montpellier : Université Paul Valéry – Montpellier III. Thèse de doctorat.

- SAINT AUGUSTIN. 1683. *Les Confessions de S. Augustin*. Traduites en français par Monsieur Arnauld d'Andilly. Paris : Chez Pierre le Petit.
- SAMAIN, Didier. 1996. *Le concept d'aspect, aspect d'un concept*. Préface de Koschmieder (1996) : VII-LIII.
- TALMY, Leonard. 2000. « Fictive motion in language and “ception”. » Dans : L. Talmy, *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 1, chap. 2, 99-175. Cambridge : The MIT Press.
- Trésor de la langue française informatisé*, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>. Laboratoire ATILF, CNRS & Université de Lorraine, Nancy.
- VANDELOISE, Claude. 1986. *L'Espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Éd. du Seuil.